

**CONDITIONS PARTICULIÈRES D'UTILISATION DES PRODUITS OFFERTS PAR
SOLUTIONS NOTARIUS – CONSIGNO CLOUD^{MD} (ci-après les « Conditions
particulières »)**

Entre **SOLUTIONS NOTARIUS INC.**, une entreprise Portage Cybertech, ayant un établissement au 465, rue McGill, bureau 300, Montréal, Québec, Canada, H2Y 2H1 (« **Notarius** »), et vous (ci-après « **vous** », l' « **Acheteur** », l' « **Instrumentant** », le « **Signataire** » ou le « **Participant** », selon le cas applicable) (individuellement désigné une « **Partie** » et conjointement désignés les « **Parties** »).

Notarius a commercialisé une plateforme Web de signature électronique à fiabilité juridique avancée (« **ConsignO Cloud** »), vous permettant de passer à la documentation 100% numérique pour vos projets de signature, que vous soyez un professionnel exerçant une profession réglementée, un dirigeant d'entreprise, un employé, un client, un partenaire ou un simple citoyen.

Les documents produits via ConsignO Cloud vous offrent un niveau élevé de fiabilité juridique en incorporant tous les éléments de preuve nécessaires pour établir l'origine et l'intégrité des documents produits.

Notarius vous accorde, en contrepartie du paiement des sommes requises, une licence d'utilisation non exclusive, ne pouvant pas être transférée ou cédée à un tiers entièrement ou en partie, de la plateforme ConsignO Cloud selon les modalités ci-dessous décrites.

En souscrivant et en utilisant ConsignO Cloud, vous consentez et acceptez les présentes Conditions particulières.

1. DISPOSITIONS GÉNÉRALES

LES PRÉSENTES CONDITIONS PARTICULIÈRES COMPLÈTENT [LES CONDITIONS GÉNÉRALES](#), ET ENSEMBLE, ELLES RÉGISSENT VOTRE UTILISATION DE CONSIGNO CLOUD. LES CONDITIONS GÉNÉRALES SONT RÉPUTÉES FAIRE PARTIE INTÉGRANTE DES PRÉSENTES.

- 1.1. Vous, le participant à un Projet de signature assumez l'entière responsabilité des Renseignements personnels, informations, données, textes, messages et autres contenus mis en ligne ou transmis par l'entremise de ConsignO Cloud.
- 1.2. Vous, le participant à un Projet de signature demeurez propriétaire de tous les droits, titres et intérêts dans la propriété intellectuelle de ces Renseignements personnels, informations, données, textes, messages et autres contenus.
- 1.3. Conversion de documents PDF. Dans le cadre de votre utilisation de ConsignO Cloud, une des fonctionnalités de la plateforme vous permet de téléverser un document de la suite Office de Microsoft pour le convertir au format PDF. Pour accéder à cette fonctionnalité, vous vous engagez à détenir et à conserver une copie sous licence valide et à jour de la suite Office de Microsoft.
- 1.4. Utilisation du service de vérification Interac^{MD}. Si dans le cadre de votre utilisation

Sujet à changements parfois importants

de ConsignO Cloud vous utilisez le service de vérification *Interac^{MD}*, vous vous engagez aussi à respecter leurs termes et conditions énoncés [ici](#).

- 1.5. **MongoDB Atlas.** Les bases de données chiffrées de ConsignO Cloud sont hébergées en sol Canadien sur l'infrastructure infonuagique de notre fournisseur MongoDB Atlas. Dans le cadre de votre utilisation de ConsignO Cloud, vous consentez à ce que vos Renseignements personnels ou toutes autres informations enregistrés soient conservés de façon sécurisée chez ce fournisseur vérifié.

2. DÉFINITIONS

Les termes non définis aux présentes Conditions particulières ont le sens qui leur est attribué dans les Conditions générales.

- 2.1. « **Administrateur** » : Personne physique désignée par l'Acheteur qui détient les droits d'édition sur tous les Projets de signature du compte, le contenu partagé et les paramètres de l'Acheteur ainsi que la gestion des utilisateurs et de la facturation le cas échéant.
- 2.2. « **Authentification des Signataires** » : Tous les Signataires d'un Projet de signature doivent s'authentifier pour être en mesure de signer un document. Par défaut, ConsignO Cloud exige une authentification à double facteur pour l'utilisation d'une signature électronique de confiance. La solution déployée, pour une organisation donnée, pourrait utiliser des mécanismes d'authentification propres à cette dernière, et pour ces cas, un certificat numérique distinct serait utilisé par ConsignO Cloud pour signer le document.
- 2.3. « **Chiffrement des documents** » : Tous les documents téléversés sur la plateforme ConsignO Cloud sont chiffrés. Ils ne sont accessibles qu'aux Participants d'un Projet de signature auquel ils sont liés.
- 2.4. « **ConsignO Cloud - Forfait API** » : L'API ConsignO Cloud permet une intégration rapide et simple avec la Plateforme ConsignO Cloud de Notarius au sein de/des applications de l'Acheteur afin de créer une expérience étendue de Signature électronique pour les utilisateurs de celui-ci. Lorsque le besoin de l'Acheteur se limite à lancer des Projets de signatures par une application afin de faire signer des documents tout en profitant de l'interface graphique de Signature électronique de ConsignO Cloud, ce dernier peut choisir ce type de forfait, à la condition qu'un Lot de Projets de signature valide ait été préalablement acheté. Ce forfait comprend un compte Administrateur unique (soit une seule licence d'utilisateur pour accéder à l'API). De plus, tous les Projets de signatures doivent être initiés et envoyés en utilisant cet API.
- 2.5. « **Forfait gratuit** » : À l'expiration de l'essai gratuit, d'un forfait individuel ou tout autre forfait non lié à votre organisation, votre compte sera migré vers le Forfait gratuit. Ce Forfait gratuit vous permet de continuer d'accéder à ConsignO Cloud suivant la migration du compte. Pour plus de clarté, le Forfait gratuit vous permet de continuer à lancer des Projets de signatures, mais avec certaines limitations, notamment, le nombre restreint de Projets pouvant être lancés, le nombre limité de Participants à un Projet de signature donné et la suppression des Projets sept jours

Sujet à changements parfois importants

suivant leur finalisation.

- 2.6. « **Gestionnaire** » : Personne physique désignée par l'Acheteur qui détient les droits d'édition sur le contenu partagé et les paramètres de l'Acheteur ainsi que la gestion des utilisateurs et de la facturation le cas échéant.
- 2.7. « **Instrumentant** » : Une personne ou une entité qui crée, définit et lance un Projet de Signature. L'Instrumentant est notifié de la progression du Projet de signature et a accès au Journal d'audit dudit Projet ainsi qu'au Projet final une fois celui-ci terminé. L'Instrumentant est la personne qui sélectionne le rôle du Participant à ajouter à un Projet de signature et, le cas échéant, son mode d'authentification.
- 2.8. « **Délégation d'authentification des instrumentants** » : Fonctionnalité optionnelle payante du forfait Entreprise, dont le but est de déléguer à l'Acheteur l'authentification des Instrumentants lors de l'accès à ConsignO Cloud.
- 2.9. « **Délégation d'authentification des signataires** (*intégration à l'Idp via SAML*) » : Fonctionnalité optionnelle payante à chaque année anniversaire du forfait Entreprise, dont le but pour l'Acheteur est d'utiliser son IdP pour l'Authentification des Signataires gérés sous son domaine. Un certificat numérique dédié au nom de l'Acheteur (organisation) ou une plateforme sous son contrôle doit être mis en place afin de s'assurer que ConsignO Cloud l'utilise lorsqu'un Signataire est authentifié par l'IdP de l'Acheteur.
- 2.10. « **Journal d'audit** » : Rapport généré automatiquement par ConsignO Cloud, numériquement scellé, auquel est incorporé en format PDF/A-3, le ou les documents (objet du Projet de signature) signés. Les informations relatives à une Personne morale incluses dans le Journal d'audit ou dans les documents signés sont déclaratives seulement, proviennent de l'Instrumentant ou des Participants et ne constituent pas une validation, certification ou confirmation par Notarius des pouvoirs de représentation, mandats, autorisations ou capacités juridiques d'une personne physique à agir au nom de cette Personne morale.
- 2.11. « **Limites d'utilisation de l'API** » :
 - 2.11.1. L'Acheteur peut effectuer jusqu'à 25 requêtes API par minute lorsqu'elles s'appliquent à différents projets et différentes opérations (connexion, flux de travail, documents). Une même demande d'appel pour un projet donné (comme l'interrogation du statut d'un projet et sa mise à jour) ne doit pas être effectuée plus d'une fois toutes les 10 minutes.
 - 2.11.2. Tous les tests de charge, le développement, le prototypage et les validations approfondies doivent être effectués dans l'environnement Sandbox. Aucun [ANS](#) n'est applicable au Sandbox lui-même.
 - 2.11.3. Notarius peut être amené à limiter ou à suspendre votre utilisation des API lorsque nécessaire pour éviter tout préjudice ou toute responsabilité envers d'autres clients/individus, ou pour préserver la sécurité, la stabilité, la disponibilité ou l'intégrité de ses Produits.

Sujet à changements parfois importants

- 2.12. « **Lot** » : Le nombre/le volume de Projets de signature que l'Acheteur a le droit d'initier durant l'année qui suit l'activation du Lot acheté.
- 2.12.1. Chaque Lot acheté est valide pour une période maximale d'un (1) an à compter de la date du lancement officiel du 1^{er} projet de signature de ce Lot.
- 2.12.2. La date de début du 1^{er} Lot commence à la mise en place du service par Notarius ou, au plus tard, trois (3) mois après la date d'achat du Lot. Le 1^{er} Lot acheté est valide pour une période maximale d'un (1) an.
- 2.12.3. Chaque Lot subséquent acheté sera valide pour une période maximale d'un (1) an aux conditions tarifaires alors en cours. Ce nouveau Lot s'activera à l'expiration ou à l'épuisement du Lot en cours.
- 2.12.4. Chaque Lot subséquent sera facturé avant sa consommation.
- 2.12.5. S'il reste des Projets de signature inutilisés dans un Lot à la date anniversaire d'expiration d'un (1) an de ce Lot, les Projets de signatures restants seront perdus sans compensation.
- 2.12.6. Si le nombre de Projets du Lot acheté est consommé avant que la période maximale d'un (1) an ne se soit écoulée, et si l'Acheteur veut lancer des Projets de signature additionnels durant cette même période, il pourra simplement faire l'achat d'un nouveau Lot auprès de Notarius aux conditions tarifaires en cours.
- 2.13. « **Participants à un Projet de signature** » : Une personne qui est invitée, selon son rôle, entre autres à signer et/ou à remplir un champ de texte et/ou à approuver un Projet de signature. Le Participant s'authentifiera à ConsignO Cloud selon la méthode préalablement définie par l'Instrumentant avant l'accomplissement de l'action demandée.
- 2.14. « **Projet de signature** » : Un Projet de signature est un ensemble d'un ou plusieurs documents nécessitant la signature d'un ou plusieurs Signataires à être géré dans un même flux de travail initié par un Instrumentant ou par un système automatisé ayant accès à ConsignO Cloud. Bien que Notarius n'y ait pas accès, tous les documents, et les Projets de Signature de l'Acheteur transmis par la plateforme ConsignO Cloud sont des Informations Confidentielles au sens qui est donné dans les Conditions Générales des Produits, sans qu'il soit nécessaire de les identifier comme telles.
- 2.15. « **Signataire** » : La personne physique qui est invitée, par notification de l'Instrumentant, à apposer sa signature électronique ou numérique sur le ou les documents objets de la notification, en se servant de ConsignO Cloud. Le Signataire peut être l'Acheteur ou un tiers qui est partie au Projet de signature concerné.
- 2.16. « **Signataire intégré** » : La personne qui peut signer un Projet de signature initié par un système tiers et intégré à celui-ci (par exemple le site Web de l'Acheteur).
- 2.17. « **Signature électronique avec identité vérifiée** » : Est la signature électronique choisie par l'Instrumentant et/ou l'Acheteur dont certains attributs de l'identité du Signataire ont été fournis par une tierce partie, par exemple le Service de vérification *Interac^{MD}*.

Sujet à changements parfois importants

- 2.18. « **Signature au nom d'une Personne morale** » : Désigne une signature électronique apposée par une personne physique identifiée par l'Instrumentant comme agissant au nom ou pour le compte d'une personne morale, organisation ou autre entité légale.
- 2.19. « **Suppression des Projets de signature & Corbeille** » : La suppression des Projets de signature peut être initiée par un Instrumentant ou par l'expiration de la période d'archivage particulière définie pour le compte. Lorsque supprimé, un Projet de signature est marqué pour suppression et est déplacé dans la corbeille pour une période supplémentaire de 30 jours. Depuis la corbeille, un instrumentant peut récupérer les documents des Projets de signature supprimés. Par contre, une fois le délai supplémentaire de 30 jours expiré, le Projet de signature ainsi que les documents liés seront supprimés définitivement de la plateforme ConsignO Cloud et ce sans possibilité de récupération.
- 2.20. « **Utilisation raisonnable** » : ConsignO Cloud est limité à une utilisation raisonnable et non abusive.

Pour les forfaits ***n'offrant pas*** un nombre illimité de projets, la comptabilisation du volume autorisé de projets de signature est basée sur un usage normal correspondant, pour chaque projet de signature, à un maximum de 5 documents par projet et/ou à un maximum de 10 signatures par projet. Si plus de 20% des projets de signatures lancés dépassent l'une de ces deux limites, des frais supplémentaires de 2.00\$ par projet pourraient s'appliquer. Notarius avisera l'Acheteur au moins trente (30) jours à l'avance du dépassement potentiel de cette limite.

Pour les forfaits ***offrant*** un nombre illimité de projets, il est attendu que le nombre annuel moyen de projets de signature envoyés par chacun des Instrumentants n'excède pas 500 projets de signature, excluant les projets issus d'envois en lot. Par exemple, pour un abonnement au forfait Affaires 5, si Notarius constate qu'en moins d'un an plus de 2500 projets ont été lancés, des frais supplémentaires de 2.00\$ par Projet de signature pourraient être appliqués. Notarius vous avisera au moins trente (30) jours avant du dépassement potentiel de cette limite.

- 2.21. « **Votre Contenu** » : Désigne tous les textes, fichiers, images, graphiques, illustrations, informations, données (y compris Renseignements personnels tel que ce terme est défini dans les Conditions générales) et autre contenu et matériel, dans n'importe quel format, fourni par Vous ou les Participants à un Projet de signature qui se trouve dans, ou tourne sur ou par le biais de ConsignO Cloud.

3. RESPONSABILITÉS ET OBLIGATIONS DE L'ACHETEUR

À titre d'Acheteur, vous acceptez, vous reconnaissez et vous vous engagez à :

- 3.1. Utiliser la plateforme ConsignO Cloud en appliquant et en suivant les Conditions d'utilisation.
- 3.2. S'assurer que les Lots de Projets achetés demeurent actifs (validité d'un an pour chaque Lot à partir de la date d'achat).

Sujet à changements parfois importants

- 3.3. S'il reste des Projets de signature inutilisés dans un Lot à la date anniversaire d'expiration d'un an de son paiement, les Projets de signatures restants seront perdus sans compensation.
- 3.4. Gérer les accès à la plateforme ConsignO Cloud, par exemple en invitant les Instrumentants à y créer leurs comptes ou encore en leur retirant les accès lorsque requis.
- 3.5. S'assurer que le compte de l'Instrumentant n'est utilisé que par une seule et unique personne (1 seule licence par Instrumentant seulement).
- 3.6. S'assurer que les accès de l'Instrumentant sont supprimés de ConsignO Cloud au plus tard la même journée que l'emploi de l'Instrumentant est suspendu ou ne prenne fin. L'Instrumentant devra être supprimé avant que ne soit effective la suspension ou la fin de l'emploi.
- 3.7. Être responsable de la formation des Instrumentants et des Parties de son organisation et veiller à ce que ces derniers utilisent ConsignO Cloud de façon conforme avec les directives données par Notarius de temps à autre.
- 3.8. Êtes entièrement responsable d'instaurer des politiques et autres pratiques administratives internes pour notamment prévenir les accès, utilisations, modifications ou divulgations non autorisés des Produits, des Données ou des Renseignements personnels par des Parties non autorisées via les équipements sous votre contrôle.
- 3.9. Êtes entièrement responsable de vous assurer que si l'option de délégation d'authentification des signataires est choisie, que les Signataires, les Instrumentants et les Participants appliquent des méthodes de sécurité à leurs sessions de travail pour prévenir tout accès non autorisé à ConsignO Cloud.
- 3.10. Êtes exclusivement responsable à l'égard d'un tiers dans le cas où celui-ci aurait subi des dommages parce qu'il aurait signé un document dans le cadre d'un Projet de signature en vertu de la confirmation qu'une personne était un de vos Instrumentants alors que cette personne ne l'était plus lorsque le document en cause a été signé. Vous seul ou par extension votre Société serait responsable, à l'égard de ce tiers et serait considéré comme exclusivement responsable des dommages résultants de l'omission de supprimer l'accès de cet Instrumentant à la plateforme ConsignO Cloud.
- 3.11. Concernant l'utilisation de l'API (si applicable) :
 - 3.11.1. Obtenir des identifiants API (une Clé API et un Secret API) de leur entité ConsignO Cloud;
 - 3.11.2. Êtes exclusivement responsable de toutes les activités associées à ces identifiants API, que vous ayez eu ou pas connaissance de ces activités;
 - 3.11.3. Conserver vos identifiants API dans un endroit sécurisé, ne les utiliser que comme seul moyen d'accéder à l'API de ConsignO Cloud et ne jamais partager votre Secret API avec des tiers.
 - 3.11.4. S'assurer que tous les mots de passe et autres identifiants d'accès sont

Sujet à changements parfois importants

gardés strictement confidentiels et ne sont pas partagés avec une personne non autorisée.

3.11.5. Êtes seul responsable de l'authentification de l'utilisateur final via l'API de ConsignO Cloud et acceptez d'indemniser, de défendre et de dégager Notarius de toute réclamation liée à cette authentification.

3.11.6. Contacter dans les meilleurs délais Notarius si vous souhaitez augmenter votre limite de transactions.

4. RESPONSABILITÉS ET OBLIGATIONS DE L'INSTRUMENTANT

4.1. ConsignO Cloud vous permet de faire signer, par un ou plusieurs Signataires, un document de format électronique.

À titre d'Instrumentant, vous :

4.1.1. Reconnaissez que, dans de très rares cas, la loi exige une forme particulière de document ou de signature pour un acte juridique donné.

4.1.2. Vous engagez à vérifier préalablement à tout nouveau Projet de signature que l'utilisation planifiée de ConsignO Cloud est conforme à l'exigence de 4.1. Notarius n'offrant aucune garantie à cet égard.

4.1.3. Reconnaissez que, lorsque vous configurez un mot de passe d'application tierce dans ConsignO Cloud en vue d'une intégration et d'une utilisation depuis cette application tierce, vous donnez à cette dernière le droit de se connecter en votre nom à votre compte Consigno Cloud. Par le fait même, vous reconnaissez et acceptez que Notarius ne pourra alors être tenu responsable de tout préjudice éventuel et/ou compromission d'accès, de Renseignements personnels, de données ou de sécurité ayant été causé à votre compte par cette application tierce et/ou d'une intégration incomplète et/ou erronée de l'API.

4.1.4. Devez vous assurer que le type de Signature électronique défini pour chacun des Signataires participant à votre Projet de signature correspond bien au niveau de confiance requis pour vos documents à être signés et vos processus internes.

4.1.5. Devez être en mesure de démontrer, lors de l'utilisation d'une Signature électronique de confiance pour la signature du document objet du Projet de signature, le lien entre l'identité du Signataire, son adresse courriel et le facteur d'authentification, tel un numéro de téléphone, utilisés par celui-ci pour son identification et son authentification pour garantir l'opposabilité aux tiers du document signé.

4.1.6. Devez valider les signatures des tiers apposées sur le document à la conclusion du Projet de signature.

4.1.7. Êtes responsable de télécharger les documents signés une fois votre projet de signature complété. Les Projets de signature complétés ne sont pas accessibles indéfiniment sur ConsignO Cloud, ils seront supprimés une fois la période d'archivage expirée, voir 2.14.

Sujet à changements parfois importants

- 4.1.8. Êtes responsable de télécharger, conserver et distribuer au besoin le Journal d'audit relié au Projet de signature qui apportera des éléments de preuve supplémentaire en cas de contestation ou de litige.
- 4.1.9. Devez informer les Signataires sur la façon d'utiliser ConsignO Cloud et le respect des obligations qui leur incombent notamment le respect des Conditions d'utilisation.
- 4.2. Lorsque l'Instrumentant identifie un Signataire comme agissant au nom d'une Personne morale, l'Instrumentant :
 - 4.2.1. est exclusivement responsable de l'exactitude des informations fournies relativement à cette Personne morale;
 - 4.2.2. doit effectuer les vérifications qu'il juge nécessaires afin de s'assurer que le Signataire détient les pouvoirs, autorisations ou mandats requis pour agir au nom de cette Personne morale;
 - 4.2.3. reconnaît que ConsignO Cloud ne valide pas les pouvoirs de représentation ou l'autorité corporative du Signataire;
 - 4.2.4. assume l'entière responsabilité des conséquences découlant d'une attribution erronée, inexacte ou non autorisée.

5. RESPONSABILITÉS ET OBLIGATIONS DU SIGNATAIRE

ConsignO Cloud vous permet, entre autres, de signer des documents électroniques faisant partie d'un Projet de signature dont vous êtes l'un des Signataires.

En faisant partie du processus de signature de tels Projets et notamment en y apposant votre Signature, vous :

- 5.1. Confirmez que peu importe votre localisation dans le Monde, les identifiants utilisés pour vous identifier et vous authentifier à ConsignO Cloud, c'est-à-dire votre courriel et/ou votre numéro de téléphone, sont actifs, véridiques, exacts, à jour, complets et sont sous votre seul contrôle. Vous vous engagez à aviser l'Instrumentant de toute mise à jour requise lorsqu'applicable.
- 5.2. Consentez également que certains de vos Renseignements personnels comme votre courriel et/ou votre numéro de téléphone et/ou votre adresse IP pourraient être inclus soit dans le carnet d'adresses de l'Instrumentant soit dans les métadonnées du document que vous allez signer, afin de démontrer hors de tout doute, votre participation active au processus via ConsignO Cloud.
- 5.3. Confirmez votre acceptation à recevoir des communications, à ces mêmes identifiants (courriel et/ou numéro de téléphone) et ce, pour tous les Projets de signature auxquels vous êtes partie prenante.
- 5.4. Reconnaissez également :

Sujet à changements parfois importants

- 5.4.1. Être lié à ce document avec les mêmes effets juridiques que si vous aviez apposé votre signature manuscrite sur un document papier équivalent.
- 5.4.2. Qu'il est de votre responsabilité exclusive de réviser le contenu de chacun des documents électroniques que vous vous apprêtez à signer préalablement à la signature de ceux-ci.
- 5.4.3. Lorsque applicable, reconnaître agir au nom d'une Personne morale et confirmer détenir les pouvoirs, autorisations ou mandats requis afin de l'engager.
- 5.4.4. Comprendre que les informations relatives à la Personne morale ont été fournies par l'Instrumentant.
- 5.4.5. Reconnaître que Notarius ne valide, ne vérifie ni ne confirme les pouvoirs de représentation, mandats, autorisations ou capacités juridiques d'un Signataire à agir au nom d'une Personne morale.
- 5.4.6. Avoir procédé aux vérifications préalables précitées et engager votre responsabilité contractuelle liée aux documents ainsi signés.
- 5.5. Acceptez de recevoir un courriel vous permettant d'accéder aux documents finaux qui vous étaient destinés, lorsque tous les documents d'un Projet de signature auquel vous avez été partie prenante auront été signés par tous les signataires visés.
- 5.6. Finalement, lorsque vous êtes identifié comme Signataire avec un certificat de Signature numérique pour signer de tels Projets, vous consentez, vous acceptez, vous reconnaissez et vous vous engagez à :
 - 5.6.1. Reconnaître que l'utilisation de votre Signature numérique est un DROIT PERSONNEL et qu'il est STRICTEMENT INTERDIT de confier ou encore de divulguer à quiconque les informations permettant de l'utiliser. Une violation de cette obligation pourrait non seulement entraîner la révocation de votre certificat de Signature numérique sans autre avis ou délai, mais également être notifiée sans délais et sans autre avis à votre Ordre ou Association professionnelle pour les Détenteurs de Signature numérique pour professionnels.
 - 5.6.2. Vous conformer à la [politique de certification](#) et aux Conditions particulières d'utilisation du produit CertifiO de Notarius, disponibles sur son site Web, et à leurs modifications.

6. RESPONSABILITÉS ET OBLIGATIONS DE NOTARIUS

- 6.1. Fourniture des Produits. Sous réserve du paiement de tous les frais applicables et du respect de toutes les Conditions d'utilisation, incluant les Conditions particulières, Notarius s'engage à fournir les Produits à l'Acheteur et ces Produits seront rendus substantiellement conformément à leurs Spécifications. L'Acheteur accepte par ailleurs que les Produits puissent être fournis, en tout ou en partie, par

Sujet à changements parfois importants

un tiers.

- 6.2. Parties. Notarius n'est partie à aucun des actes juridiques échangés entre le Client et une autre partie dans le cadre des Produits, Notarius n'agissant qu'à titre d'intermédiaire fournissant une plateforme technologique.
- 6.3. Les informations relatives à une Personne morale affichées dans ConsignO Cloud, dans les courriels, dans les Journaux d'audit ou transmises à un système tiers, incluant notamment un journal d'audit, un certificat ou un système de conservation, sont fournies exclusivement par l'Instrumentant et n'ont pas été validées par Notarius. Notarius agit uniquement à titre de fournisseur technologique et ne certifie ni ne confirme l'autorité corporative ou les pouvoirs de représentation d'un Signataire.
- 6.4. Notarius ne pourra être tenue responsable de toute fraude, fausse représentation, absence de mandat, absence ou dépassement de mandat ou utilisation non autorisée d'une Personne morale dans le cadre d'un Projet de signature.

Entrée en vigueur : 22 mai 2026